

## Edito de la Présidente...

Chers Baladins !

Nous voici à l'aube des fêtes de fin d'année...

Je ne sais pas pour vous, mais moi, je n'ai pas vu passer cette année !

Il faut dire qu'elle a été très riche, depuis l'assemblée générale en passant par le Miroir aux Alouettes, notre voyage au Puy du Fou, les Feux de la Saint Jean, le prochain marché de

Noël ainsi que notre participation au congrès de la FFFSH à Nancy.

Il est vrai que cela est prenant mais sans vous, cela ne serait pas possible.

Alors je profite de ce moment pour vous remercier pour votre bonne volonté, votre joie et votre bonne humeur.

Alors, **bonnes fêtes de fin d'année** ! Je vous souhaite à tous beaucoup de bonheur et surtout une bonne santé pour vous et votre famille.

A bientôt...

la présidente,

*Francine*



### Dans ce numéro 16...

Edito de la Présidente	1
Ca s'est passé en 2005 !	2
Si l'on faisait une 3 <sup>ème</sup> soirée ?	3
Novembre : Souvenez-vous...	4
Festin de Rois outre Rhin...	5
Assemblée Générale 2006	6
Et soirée « déguisée »...	7
La Charte du Participant	8
Dates 2006	10
Marché de Noël	12



Dans ce numéro 16, beaucoup d'infos, de dates. Beaucoup de questionnaires également... Merci de prendre un peu de votre temps pour nous les retourner dans les meilleurs délais !

## Ca s'est passé en 2005...

Et oui ! Comme le dit Francine, le temps passe si vite que l'on ne se souvient plus de ce qui s'est passé... Et effectivement, il s'en est passé des choses !

- 15 janvier : réunion de la FFFSH Nord dans nos locaux.
- 5 février : Assemblée Générale à l'hôtel de ville suivie de notre soirée familiale « déguisée » au Foyer Socio-Educatif.
- 25 février : élection de Francine à la présidence en remplacement de Maurice qui ne se représentait pas.
- 16 mars : réunion de reprise.
- 23 mars : grâce à nos sponsors, nous sommes dans « l'Oriflamme, l'officiel des fêtes et spectacles historiques ».
- 29 et 30 avril : Miroir aux Alouettes.
- 7 mai : déménagement de nos locaux dans les nouveaux bâtiments.

- 11 et 12 juin : voyage au Puy du Fou.
- 25 juin : Feu de la Saint Jean.
- 30 juin : débriefing pour le Puy du Fou et le feu de la St Jean.
- 19 août : participation au 20<sup>ème</sup> anniversaire d'Ailly sur Noye.
- 8 septembre : réunion de reprise
- 30 septembre, 1, 7 et 8 octobre : Miroir aux Alouettes
- 14 octobre : débriefing du Miroir et couscous.
- 6 et 7 novembre : congrès de la FFFSH à Nancy.
- 27 novembre : voyage de reconnaissance à Erndtebrück
- 10 et 11 décembre : stand au marché de Noël

Tout ça ! Et en un an !  
Ils sont forts les Baladins !



A tout cela, il faut rajouter encore les répétitions, les réunions de conseils d'administration, les mises en place sur les lieux, les vêtements, les réunions régionales FFFSH, l'équipement de nos locaux, etc, etc, etc.

## Vous êtes internaute et ne recevez pas de nos nouvelles ?

Dans ce cas, c'est que...

- ♦ Vous ne nous avez jamais donné votre adresse mail...
- ♦ Vous avez changé d'adresse électronique sans nous prévenir....
- ♦ Vous avez donné une mauvaise adresse (ou mal écrite !)...
- ♦ Vous n'allez jamais regarder dans votre boîte aux lettres...

Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, (et puis avec le début d'année, vous n'allez pas tarder à prendre de bonnes résolutions...),

envoyez donc un message au secrétaire, qui se fera un plaisir de vous mettre dans le fichier d'envoi.

Ainsi, vous serez toujours prévenus en temps et en heure de toutes nos manifestations et des nouveautés !

[j-martel@bergues.fr](mailto:j-martel@bergues.fr)

## Ca sent la bière...

Plusieurs parmi vous ont commencé à « s'attaquer » aux paroles de notre hymne « national »... Bravo à ceux-là ! Peut-être avez-vous oublié de le faire ? Dans ce cas, adresser votre copie à la Présidente **dès que possible**.

Ce serait bien de pouvoir choisir la chanson qui nous représentera lors de notre prochaine assemblée générale du 4 février...



## Et si l'on faisait une troisième soirée en avril...

Les 250 places du Miroir du mois d'avril sont parties en moins de 15 jours et au bout de 2 heures de réservation, le lundi 17 octobre, c'était déjà 50% des places qui étaient vendues ! Depuis fin octobre, l'Office de Tourisme note sur liste d'attente...

Devant ce constat, la question de la possibilité d'une troisième soirée a été évoquée lors de notre dernier briefing du mois d'octobre : Compte tenu que tout le matériel est déjà en place,

peut-on envisager de faire le Miroir **trois fois** au mois d'avril prochain, sachant que dans ce cas, ce serait les vendredi 28, samedi 29 et **dimanche 30** avril, le lundi 1<sup>er</sup> mai étant un jour férié, nous permettant ainsi un repos bien mérité.

La question sera tranchée en assemblée générale le 4 février prochain. Néanmoins, dès à présent, pour nous permettre de faire un « sondage », merci de bien vouloir transmettre à Fran-

## Bulletin réponse à nous faire parvenir avant fin Décembre...

### MIROIR AUX ALOVETTES – Avril 2006

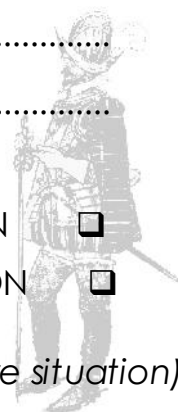
Nom, prénom.....

Rôle .....

Est favorable à jouer le dimanche 30 avril 2006 : OUI  NON

Sera présent le dimanche 30 avril 2006 : OUI  NON

(cochez les cases correspondant à votre situation)



Bulletin à faire parvenir chez Francine, 8 Rue de l'Hôtel de Ville, 59380 Bergues

Ou par mail : francine.clyti@tiscali.fr

## Souvenez-vous...

C'est novembre, mercredi 2 ; tout dans la plaine dort. Ce matin, à l'église, le prêtre a prié pour les morts. C'est novembre, mois de deuil, la nature aussi se recueille. Elle est comme nous, elle a ses rires et ses chagrins, Mais novembre est le mois où l'homme se souvient.

L'homme est grave, pensif dans les cimetières.

Avec ceux qui sont là en fait-il des voyages en arrière !

Ceux qui sont là, qui pour toujours se sont tus,

Qu'ici bas personne ne reverra plus... jamais plus !

Ceux que nous avons chéris,

Ceux que nous avons pris pour des ennemis,

Les grands, les petits, la châtelaine, la vilaine,

Celle-là dans son caveau,

Celle-ci sous sa motte de terreau.

De Gaulle, Napoléon, Tibère,

Le Joseph de la bible et la femme adultère,

Tous les saints, les génies et les crétins,

Celui qui tua pour du pain,

Les vierges et les catins.

Brassens est mort, Montant aussi,

Et sont morts tous ceux dont on n'avait jamais rien dit.



L'ouvrier là, le laboureur ici,  
Le rond de cuir ailleurs ou à Paris.  
Ils ont beaucoup travaillé, beaucoup aimé, pleuré aussi.

Des temples, des dalles, du chiendent,  
Le Panthéon, le carré des indigents.

Le prince, ici, a t-il meilleur sort que le manant ?

Tous sont pourtant là-dessous.  
Ils sont quelques fois ont ne sait où,

Mais lequel, maintenant, vaut seulement quatre sous...

Et vous, demain, braves gens, que vaudrez-vous ?

Votre vie aussi aura son bout...

Mercredi 2, jour des morts.

Fait-il du vent, pleut-il, a t-il gelé fort ?

Il s'en moque bien celui qui dans la terre dort.

Il fut ce qu'il fut : père, fils, époux, notable ou casse-cou.

De lui pourtant, passants, SOUVENEZ-VOUS.

Il n'eut pas, pensez-y, que son corps de quatre sous !



*D'après une nouvelle de  
Jean Robinet, reformu-  
lée par Jean- Claude  
Frantz le 22 avril 1993*

## Equipement du local : Merci à tous !

Merci à tous ceux qui au cours des derniers mois ont contribué à l'amélioration de nos locaux : Guy pour la fenêtre, Jeannine pour les rideaux, Edmond et

Jacques pour les étagères, Jean-Pierre et Xavier pour le treuil, etc. etc.

Merci aussi pour le matériel et les équipements divers offerts (fauteuils, outils...).

## Carnet Rose...

Depuis le dernier « Petit Baladin », nous avons appris le décès de la mère de Jeannine, notre vice-présidente et

couturière, le 6 septembre. Nous lui présentons, ainsi qu'à sa famille, toutes nos condoléances.

## Festin de Rois... outre Rhin !

En 2004 nous vous annoncions déjà l'éventualité d'un voyage en Allemagne. **C'est désormais officiel !** Nous sommes invités le week-end des 20 et 21 mai 2006 à l'occasion du 750<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la commune, à y faire un « Festin de Rois ».

Comme les représentants d'Erndtebrück s'y étaient engagés en septembre dernier, ils nous ont confirmé le 17 novembre qu'ils prenaient en charge nos frais de déplacement (transport et hébergement sur place).

Une escouade de Baladins va se rendre sur place pour étudier les locaux.

A nous ensuite de faire aussi bien que le 25 mai 2003, date à laquelle notre manifestation les avait très impressionnée !

Le nombre de place étant par nature limité dans le bus, nous avons besoin de savoir sur qui nous pouvons compter car **chaque rôle sera important** dans le bon déroulement de la soirée.

Nous aurons à notre charge le service et l'animation de la soirée du samedi 20 mai, la restauration étant à la charge des Allemands.



## Bulletin réponse à nous faire parvenir avant fin Décembre...

### FESTIN DE ROIS

Nom, prénom.....

Rôle .....

Participera au Festin de Rois donné à Erndtebrück le samedi 20 mai 2006..

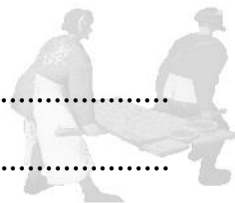
Ne Participera pas.....

*(cochez les cases correspondant à votre situation)*

Bulletin à faire parvenir chez Francine, 8 Rue de l'Hôtel de Ville, 59380 Bergues

Ou par mail : francine.clyti@tiscali.fr

**IMPORTANT !**



## Assemblée Générale 2006...

Le **samedi 4 février 2006**, à **17 heures**, tous les Baladins sont conviés à notre **Assemblée Générale** au Salon Blanc de l'Hôtel de Ville de Bergues.

### A l'ordre du jour :

- Rapport moral,
- Rapport financier,
- Projets
- Élections

- Questions diverses
- Pot de l'amitié.

Concernant les élections annuelles statutaires, pour mémoire, les administrateurs sortants cette année sont :

- Francine Clyti,
- Anne-Marie Dedryver,
- Bruno Heusele
- Edmond Niemierz.

## Candidatures...

Au cours de notre Assemblée Générale du 4 février prochain, comme indiqué ci-dessus, il sera procédé au renouvellement du tiers sortant de votre conseil d'administration.

Si vous avez envie de vous impliquer plus encore dans l'association, nous vous rappelons que vous devez faire acte de candidature, en envoyant un **courrier de motivation** à l'attention de la présidente **avant le 19 janvier 2006**.

## Cotisations 2006...

Lors de cette assemblée générale, ce sera aussi l'occasion de faire un **gros effort financier** en faveur de votre association favorite, puisque notre assemblée générale est aussi l'occasion de s'acquitter de sa cotisation annuelle...

Malgré une très forte pression de notre trésorier qui aurait bien vu notre cotisation doubler (voire tripler !), pour ne pas fausser les chiffres INSEE de l'inflation avec un taux de hausse de 100 %, (ou plus...) nous avons préféré maintenir la cotisation à

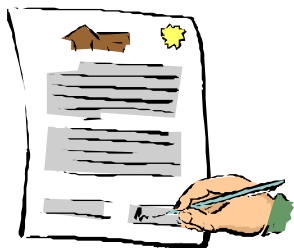
son niveau actuel.

Aussi, pour mémoire, il vous en coûtera la somme de... **1 (Un) Euro** (par personne ! Désolé, mais il n'y a pas de «prix de gros» pour les familles...) si vous êtes « membre actif » !



Cette année 2006 entrera en effet en vigueur une cotisation de « membre de soutien » dont le montant s'élèvera lui à 10 Euros, pour ceux qui, ne participant pas à nos différents spectacles, nous soutiennent et demandent à être informés de nos différentes activités..

## La Charte du participant...



charte du participant ».

Outre l'acquittement de votre cotisation annuelle, ne soyez pas surpris que l'on vous demande également de signer « la

Nous vous en avons déjà parlé dans le précédent « Petit Baladin ». Pour amorcer la démarche qualité, celle-ci entrera en vigueur pour nous en 2006.

Vous trouverez plus d'informations en pages suivantes.

## Soirée de fin d'année...

Si les Baladins ont la réputation de savoir travailler, comme le prouvent leurs différents spectacles, ils ont également celle de savoir... s'amuser !

C'est pourquoi, dans la foulée de l'assemblée générale, nous vous proposons de nous retrouver tous ensemble pour une soirée familiale au Restaurant **Aux Vieux Remparts** (à côté de la gare de Bergues) à 19 heures.

Comme l'an dernier nous vous suggérons de venir **déguisés** (et non costumés !). La fête n'en sera que plus complète !

Participation demandée : **14 €** pour les

Baladins et leur accompagnant. Pour les extérieurs aux Baladins : 20 €.

**Merci aussi de nous confirmer votre présence...** (Talon réponse ci-dessous).

**Réponse à Francine** (8 rue de l'hôtel de ville) **pour le 21 janvier 2006 !**



## Soirée du 4 février 2006 - Talon réponse !

Nom, prénom .....

**Participera (ont) à la soirée familiale du 4 février 2006**

Nombre de personnes : .....x 14 € soit : ..... €

Nombre de personnes : .....x 20 € soit : ..... €

Soit un total de : ..... €

Par chèque ci-joint à l'ordre des « Baladins du Groenberg »



**A rendre à Francine pour le 21 janvier !**

## La Charte du participant...

Comme annoncé dans le numéro précédent, depuis des années, la Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques nous pousse à entrer dans la démarche qualité.

Un certain nombre de pas ont été faits dans cette direction par les Baladins comme les enquêtes ou la nomination d'un « Monsieur qualité » (Jean-Pierre).

Toutefois, il reste une étape à franchir, celle de la signature de la Charte du



participant par chaque Baladin.

Dans cette dernière, chaque figurant ou technicien s'engage à donner le meilleur de lui-même au cours des différents spectacles organisés.

C'est ce que nous faisons déjà mais ce n'est pas formali-

Vous trouverez ci dessous le texte de la charte du participant que nous vous inviterons à signer lors de notre Assemblée Générale du 4 février prochain.

## La Charte du participant...

Cette charte est destinée à tous ceux qui, sans forcément participer aux instances d'une structure organisatrice de **manifestation historique**, souhaitent, même occasionnellement, participer à celle-ci.

**Participer à une fête ou à un spectacle historique vivant est une aventure exaltante qui demande un investissement personnel important. Le participant, élément de base de la manifestation, se doit de contribuer à sa réussite pour satisfaire le spectateur et lui offrir un spectacle de qualité.**

Cela implique, comme dans toute collectivité, des **règles** à respecter qui sont données pour servir une mise en scène qui prend en compte le respect de l'histoire, celui des acteurs et du public, pour assurer la sécurité de chacun.

Cette charte précise les règles élémentaires et les engagements de chacun lors des manifestations historiques organisées par

la structure désignée ci-contre. Chacun est donc tenu de la respecter, mais aussi de la faire respecter.

### L'engagement personnel du participant

**L'inscription à une manifestation historique, quel que soit le poste occupé, implique :**

- une volonté de s'investir et de donner le meilleur de soi-même
- le respect des règles de la collectivité
- un engagement à participer aux répétitions de façon régulière
- un engagement à signaler ses éventuelles absences
- une disponibilité lors de la manifestation elle-même
- le respect des autres participants
- le respect des règles de sécurité.

### Mise en scène

(Suite page 9)



(Suite de la page 8)

Les **différents rôles** sont distribués selon les compétences et les disponibilités de chacun. Quel que soit le rôle attribué, il a toute son importance dans l'ensemble de la manifestation.

Les **consignes indiquées par la mise en scène** doivent être respectées pour servir la qualité de la manifestation. Chacun doit disposer des moyens de progresser. Cela sera d'autant plus facile que seront respectées les consignes, écoutés les conseils.

### Site, costumes et accessoires

Le participant s'engage à **respecter** le site, le matériel, les costumes et les accessoires.

Les costumes, confectionnés, le plus souvent, par des bénévoles qui y consacrent beaucoup de temps et de talent, doivent bénéficier du plus grand soin. Chacun doit se sentir responsable de son costume : en cas de disparition d'un élément du costume, il convient d'en avertir, dès que possible, un responsable des costumes. **Le participant costumé s'engage à :**

- gérer avec soin le (ou les) costume(s) qui lui est (sont) confié(s)
- ne rien modifier à un costume sans l'avis des couturières,
- prévenir des incidents éventuels,
- ne pas entreprendre de lavage, même partiel, sans l'avis des couturières,
- ne pas fumer en costume et en coulisse
- prendre soin des accessoires qui y sont rattachés. La préparation des accessoires est à la charge de chacun, lors des répétitions et des spectacles.

### Attitude générale

Dans le cadre d'une manifestation historique, les participants costumés doivent être **hors de vue des spectateurs avant la manifestation elle-même** (sauf disposition particulière). En conséquence, personne ne doit déambuler sur un espace scénique en dehors des personnes habilitées (technique, sécurité, promotion...)

Dans le cas d'un spectacle, en coulisse, **les conversations doivent être contrôlées** (niveau de bruit) pendant toute la durée du spectacle.

**Quelles que soient les conditions météorologiques**, le participant se présente, au lieu habituel, à l'heure habituelle. Dans tous les cas, une décision d'annulation ou de report, est du ressort de l'équipe d'organisation et non de l'initiative d'un participant.

L'organisateur se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne les disparitions éventuelles d'objets et de valeurs personnelles (bijoux, montres, argent,...)

### Cas des participants mineurs

La fiche d'inscription comporte des paragraphes réservés aux participants mineurs qu'il est indispensable de compléter. Dans le cas contraire, le participant mineur ne sera pas accepté pour participer à la manifestation historique.

### Règles de sécurité

Il est indispensable de se conformer aux règles de sécurité données par le metteur en scène ou ses adjoints ou par les responsables de l'association.

(Suite page 10)

(Suite de la page 9)

Un certain nombre de manifestations se déroulant de nuit, l'association attire notamment l'attention sur les risques liés à l'obscurité (marches, trous dans le sol, terrain parfois accidenté...) et aux différentes flammes vives rencontrées sur le parcours (bougies, torches, feux...). De même, les participants étant amenés à circuler sur la voie publique, cela oblige les figurants à redoubler d'attention. Enfin, compte tenu de la présence d'animaux et d'armes au niveau des soldats, chacun est tenu à la plus grande vigilance, aussi bien pour lui-même que pour ses collègues ou les spectateurs.

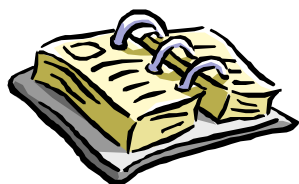
Celui ou celle qui le désire, peut prendre

des responsabilités dans la structure organisatrice. Chacun peut se procurer l'organigramme de la structure auprès des responsables (composition du conseil d'administration, du bureau, conditions de participation aux commissions, liste des commissions...)

Le fait d'avoir signé une fiche d'inscription implique la prise en connaissance de cette charte et le respect des règles qu'elle contient. La non-application de ces règles pourra entraîner la radiation.

*Facultatif : signature du participant et de ses parents dans le cas d'un mineur*

## Dates 2006...



Vous n'allez pas tarder à recevoir votre tout nouvel agenda 2006... Pensez à y noter sans tarder les dates de nos prochains rendez-vous !

- ◆ Samedi 4 février : Assemblée Générale et soirée familiale
- ◆ Vendredi 28 et samedi 29 avril : Miroir aux Alouettes
- ◆ Vendredi 12 mai : Débriefing – Barbecue
- ◆ Samedi 20 mai : Festin de Rois en Allemagne
- ◆ Samedi 24 juin : Feu de la St Jean
- ◆ Vendredi 29 et samedi 30 septembre : Miroir aux Alouettes
- ◆ Samedi 4 novembre : Festin de Rois
- ◆ Vendredi 10 novembre : Débriefing

## Un atelier couture aux Baladins !

Nous vous rappelons que Dame Jeanine a ouvert son atelier couture....

Notre garde-robe a beau être conséquente, il manque toujours quelques costumes... D'autres sont à réparer, à modifier...

Déjà, cela a permis de renforcer les uniformes de la garnison...

Si cela vous intéresse, renseignez vous en lui téléphonant au 03.28.63.74.17.



## Fiche d'inscription...

Toute personne qui désire participer à la manifestation historique organisée par l'association dont les coordonnées sont indiquées dans l'encadré ci-contre doit remplir la présente fiche d'inscription.

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Date de naissance (nécessaire pour l'assurance) : .....

SPECIMEN



*Je souhaite participer aux manifestations historiques organisées par la structure désignée ci-contre. Je certifie avoir pris connaissance de la "Charte du participant" et m'engage, par la présente, à la respecter. Je reconnais décharger l'organisateur de toute responsabilité en cas de non respect de cette "Charte".*

### **Je suis disponible pour les tâches suivantes :**

- Figurant                      – Caisse                      – Contrôle                      – Vente de produits                      – Accueil
- Promotion                      – Technique son                      – Technique lumière
- Couture                      – Affichage                      – Autres.....

### **Je suis disponible pour les dates suivantes :**

Miroir : ..28/04/06..... ..29/04/06..... ..29/09/06..... ..30/09/06

Erndtebrück. ..20/05/06..... Feu St Jean ..24/06/06 Festin de Rois ..04/11/06

Je soussigné déclare autoriser, par la présente, l'organisateur de la manifestation historique à utiliser toutes les photos prises lors de cette manifestation sur lesquelles je parais costumé(e) à des fins, même commerciales, en rapport avec la promotion de la dite manifestation.

J'autorise les responsables de la structure désignée ci-dessus, lors de ses activités auxquelles je participe, à prendre toutes les mesures médicales nécessaires à mon bien-être (ou du bien-être de mon enfant s'il s'agit de l'inscription d'un mineur) en cas d'urgence, Je dégage de toute responsabilité les organisateurs pour toute faute imputable au non respect, par moi ou mon enfant mineur, des consignes données.

Je souhaite recevoir le magazine périodique L'Oriflamme'Mag édité par la FFFSH. J'autorise donc les responsables de la structure désignée ci-dessus à communiquer mes coordonnées postales à la FFFSH. qui s'engage à ne pas diffuser ces informations.

*Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès des organisateurs de la manifestation et de la Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques.*

Fait à..... le.....

## Marché de Noël...

Les samedi 10 et dimanche 11, les Baladins auront un stand sur le marché de Noël qui se tiendra au pied du beffroi.

Cette année encore, pas d'animation particulière, n'ayant pas été demandés ( bien que la proposition en ait été faite aux organisateurs de la manifestation ).

Compte tenu que sur le stand, nous nous devons d'être costumés, merci à ceux qui accepteraient d'être pendant deux heures sur place, de bien

vouloir prendre contact avec Jeannine notre vice-présidente et costumière pour le planning et l'enlèvement des costumes.

Jeannine Dubois : 03.28.63.74.17

Sur le stand, il y aura quelques objets à vendre, du vin et du chocolat chauds ainsi que des images de nos différents spectacles, l'animation musicale se faisant au son de la cornemuse...



### A noter sur vos agendas !

**Samedi 10 et Dimanche 11 : Stand au Marché de Noël de Bergues**

**Samedi 4 février : Assemblée Générale et soirée familiale**

**Vendredi 28 et samedi 29 avril : La Nuit du Miroir aux Alouettes**

**Vendredi 12 mai : Débriefing – Barbecue**

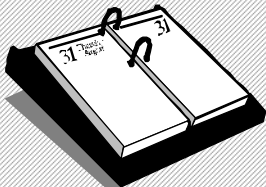
**Samedi 20 mai : Festin de Rois à Erndtebrück**

**Samedi 24 juin : Feu de la Saint Jean**

**Vendredi 29 et Samedi 30 sept. : La Nuit du Miroir aux Alouettes**

**Vendredi 14 octobre : Débriefing au Foyer St Martin**

**Samedi 4 novembre : Festin de Rois**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.baladinsdugroenberg.com](http://www.baladinsdugroenberg.com)



« **Le Petit Baladin Illustré** » est le résultat de la volonté de votre conseil d'administration de **communiquer** avec vous toutes et tous.

Alors,  
Bonne lecture et... à bientôt !

*Numéro spécialement concocté à l'attention de :*